

MC

ORGANISATEUR DE RÉCEPTIONS

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée les Terres Rouges - 86400 CIVRAY
Tel : 05 49 87 04 50
Contact : Marina DESCHAMPS - DDFPT

LE MÉTIER

La MC prépare aux fonctions de responsable de banquets ou de coordinateur de réceptions. Ces métiers exigent des compétences commerciales, pour négocier avec les prestataires et les clients, ainsi qu'une double compétence : la cuisine et le service en restauration.

L'organisateur de réceptions coordonne le travail de tous ceux qui participent à l'événement. Il doit être toujours à la recherche de nouveaux concepts, plats ou présentations des produits. Il peut être employé chez un traiteur, dans un hôtel ou un parc d'exposition, ou dans toute entreprise de prestations événementielles.

COMPÉTENCES VISÉES

- Production et organisation événementielle
- Commercialisation et gestion des projets
- Organisation de la logistique
- Coordination des effectifs nécessaires
- Création de concepts d'événements innovants

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Responsable de banquet
- Coordinateur de réceptions

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un Bac pro Commercialisation et Services en restauration, Bac pro Cuisine, Bac techno STHR, Bac pro ou BP du secteur de l'alimentation. Autre Bac Pro possible sur entretien.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : 12 semaines à l'UFA pour un total de 420 heures, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 420 h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Hôtellerie-restauration
- Mention Complémentaire

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Le coût de la formation est pris en charge par l'OPCO / l'entreprise. Pas de reste à charge pour l'apprenti.

Pour plus d'information, nous contacter

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2020-2021

Pas d'apprentis en 2020/2021

